



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, le **mardi 11 juillet 2017**, à 19 h, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par monsieur le maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron et Diane Boyer, messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sam Ierfino, Jim Miron et René Lecavalier

Était aussi présent : Monsieur Michel Perrier, directeur général

2017-07-201 SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE JUILLET 2017 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 00, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de juillet 2017 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

### PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

Personne ne s'est manifesté à la période de parole au public.

2017-07-202 SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2017

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2017.

2017-07-203 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de juin 2017 conformément à l'article 5.1 alinéa 2) du Règlement numéro 838. (Liste numéro MP-2017-07)



No de résolution  
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2017-07-204

**SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES  
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE  
JUIN 2017**

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

**PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De reconnaître le dépôt de la liste des transferts budgétaires autorisés par le directeur général pour le mois de juin 2017 conformément à l'article 5.1 alinéa i) du Règlement numéro 838.

2017-07-205

**SUJET : CONGÉDIEMENT – MONSIEUR JEAN BOYER JR.**

Considérant les recommandations de la Direction générale, il est

**PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'entériner les recommandations de la Direction générale de procéder au congédiement de monsieur Jean Boyer Jr. et de mettre fin à son lien d'emploi comme journalier-opérateur au Service des travaux publics et des infrastructures en date du 12 juillet 2017.

2017-07-206

**SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES**

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 5.2 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

**PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de juin 2017 conformément à l'article 6 paragraphe c) du Règlement numéro 838.

2017-07-207

**SUJET : OCTROI DE CONTRAT - APPROVISIONNEMENT DE SEL DE  
DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES POUR LA SAISON 2017-2018 –  
APPEL D'OFFRES REGROUPE CS-20172018 DE L'UNION DES  
MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

Considérant la résolution 2013-04-108 donnant un mandat de cinq (5) ans à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'achat de sel de déglacage des chaussées ;

Considérant l'appel d'offres public CS-20172018 lancé par l'UMQ pour l'achat regroupé de sel de déglacage des chaussées pour la saison 2017-2018 et suivant l'analyse des soumissions reçues par cette dernière, il est

**PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**



## VILLE DE PINCOURT

D'octroyer le contrat pour l'approvisionnement de sel de déglacage des chaussées pour la saison 2017-2018 au plus bas soumissionnaire conforme, soit « Technologie de dégivrage Cargill » pour la somme de 109 978,19 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02.330.00.622.

2017-07-208

**SUJET :** DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ - OCTROI D'UN CONTRAT – ACHAT D'ABRIBUS – APPEL D'OFFRES 2017-012

Considérant l'appel d'offres par invitation 2017-012 lancé du 14 juin au 5 juillet 2017 ;

Considérant que l'analyse démontre que la soumission de l'entreprise « Industrie Fabco » a obtenu le meilleur pointage ;

Considérant que la Ville peut passer outre certaines exigences quant à la composition des murs (ratio verre/bois) ;

| Firmes invitées            | Pointage | Prix         |
|----------------------------|----------|--------------|
| Industrie Fabco inc.       | 85       | 73 328,21 \$ |
| Enseicom inc.              | S.O.     | S.O.         |
| Manufacturier Sheltec inc. | S.O.     | S.O.         |
| Postras industries         | S.O.     | S.O.         |
| Atmosphère inc.            | S.O.     | S.O.         |

il est

**PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron  
**APPUYÉ PAR** Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'octroyer le contrat pour la fourniture et l'installation de cinq (5) abribus sur dalle de béton avec éclairage au DEL à la firme « Industrie Fabco inc. », seul soumissionnaire et ayant obtenu le meilleur pointage, pour une somme de 73 328,21 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le surplus non réservé soit imputée au poste comptable 22.300.20.036.

2017-07-209

**SUJET :** DÉPENSE FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT 867 - OCTROI DE CONTRAT – TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE WATSON, DE L'AVENUE LAFLÈCHE ET DE LA 19<sup>E</sup> AVENUE ET CONSTRUCTION D'UNE RUE DANS L'EMPRISE D'HYDRO-QUÉBEC - DUHAMEL PHASE 1 – APPEL D'OFFRES 2017-013

Considérant l'appel d'offres public 2017-013 lancé du 12 juin au 5 juillet 2017 ;

Considérant que l'analyse démontre que la soumission de l'entreprise « Gérald Théorêt inc. » est conforme aux exigences ;

| Firmes                               | Soumission conforme | Pointage        |
|--------------------------------------|---------------------|-----------------|
| Gérald Théorêt inc.                  | Oui                 | 3 532 127,43 \$ |
| Gestion S. Forget inc.               | Oui                 | 3 838 269,35 \$ |
| Les excavations Gilbert Théorêt inc. | Oui                 | 3 885 565,75 \$ |

il est



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

**PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'octroyer le contrat pour les travaux de réfection de la rue Watson, de l'avenue Laflèche et de la 19<sup>e</sup> Avenue et la construction d'une rue dans l'emprise d'Hydro-Québec dans le cadre de la phase 1 du projet Duhamel à « Gérald Théorêt inc. », plus bas soumissionnaire conforme, pour une somme de 3 532 127,43 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le règlement d'emprunt numéro 867 soit imputée au poste comptable 22.300.10.867.

2017-07-210

SUJET :

**DÉPENSE FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT 874 - OCTROI DE CONTRAT – TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT SANITAIRE, DE BORDURE, DE TROTTOIR AINSI QUE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE SUR LA RUE NORTHCOTE – APPEL D'OFFRES 2017-002**

Considérant l'appel d'offres public 2017-002 lancé du 12 juin au 5 juillet 2017 ;

Considérant que l'analyse démontre que la soumission de l'entreprise « Construction JP Roy inc. » est conforme aux exigences ;

| Firmes                               | Soumission conforme | Prix            |
|--------------------------------------|---------------------|-----------------|
| Construction JP Roy inc.             | Oui                 | 2 070 038,03 \$ |
| Les Constructions CJRB inc.          | Non                 | 2 211 417,60 \$ |
| Pavage D'Amour                       | Oui                 | 2 377 348,65 \$ |
| Les excavations Gilbert Théorêt inc. | Oui                 | 2 437 657,41 \$ |

il est

**PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'octroyer le contrat des travaux de remplacement de conduites d'eau potable et d'égout sanitaire, de bordure, de trottoir ainsi que des travaux de réfection de chaussée sur la rue Northcote à « Construction JP Roy inc. », plus bas soumissionnaire conforme, pour une somme de 2 070 038,03 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le règlement d'emprunt numéro 874 soit imputée au poste comptable 22.300.10.750.

2017-07-211

SUJET :

**DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « PROJETS DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES » - OCTROI DE CONTRAT – TRAVAUX DE RESURFAÇAGE DU 3<sup>E</sup> BOULEVARD, DE LA 6<sup>E</sup> AVENUE ET DE LA 17<sup>E</sup> AVENUE – APPEL D'OFFRES 2017-014**

Considérant l'appel d'offres public 2017-014 lancé du 12 juin au 5 juillet 2017 ;

Considérant que l'analyse démontre que la soumission de l'entreprise « Roxboro Excavation inc. » est conforme aux exigences ;



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

| Firmes                  | Soumission déposée | Prix          |
|-------------------------|--------------------|---------------|
| Roxboro Excavation inc. | Oui                | 138 883,81 \$ |
| Les pavages Ultra inc.  | Oui                | 151 980,84 \$ |
| Ali Excavation inc.     | Oui                | 222 936,83 \$ |

il est

**PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller René Lecavalier  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'octroyer le contrat pour les travaux de resurfaçage du 3<sup>e</sup> Boulevard, de la 6<sup>e</sup> Avenue et de la 17<sup>e</sup> Avenue à « Roxboro Excavation inc. », plus bas soumissionnaire conforme, pour une somme de 138 883,81 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par la réserve « Projets de réfection d'infrastructures », soit imputée aux postes comptables suivants :

- Pour le 3<sup>e</sup> Boulevard : 22.300.10.521 ;
- Pour la 6<sup>e</sup> Avenue : 22.300.10.528 ;
- Pour la 17<sup>e</sup> Avenue : 22.300.10.534.

2017-07-212

SUJET :

**AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION 2017-06-186 – DÉPENSE FINANÇÉE PAR LA RÉSERVE « PROJETS D'INVESTISSEMENT EN PARC ET TERRAIN DE JEUX » ET PAR LE FONDS « RÉSERVE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENT »**

**PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Diane Boyer  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'amender la résolution 2017-06-186 – Dépense financée par la réserve « Projets d'investissement en parc et terrain de jeux » et par le fonds « Réserve parcs, terrains de jeux et stationnement » comme suit :

- Changer, dans le premier paragraphe les mots « *toutes taxes incluses* » par « *excluant les taxes* » ;
- Changer, dans le deuxième paragraphe les mots « *3 850 \$ toutes taxes incluses* » par « *3 850 \$ excluant les taxes* » et les mots « *8 050 \$ toutes taxes incluses* » par « *8 050 \$ excluant les taxes* ».

2017-07-213

SUJET :

**PAIEMENTS MENSUELS – INFRASTRUCTURES – JUILLET 2017**

**PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Diane Boyer  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**A) Paiement à effectuer à « Les Pavages Théorêt inc. »**

Pour le projet de la mise à niveau de la station de pompage numéro 3, la somme de 47 279,28 \$, toutes taxes incluses, représentant la libération de la retenue finale.

Que cette dépense financée par le règlement d'emprunt 826 soit imputée au poste comptable 22.400.40.087.



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

### B) Paiement à effectuer à « Comeau Expert-Conseil »

Pour le projet de reconstruction du chemin Duhamel, la somme de 13 049,66 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif n° 5 pour les travaux de services professionnels au 30 juin 2017.

Que cette dépense financée par le règlement d'emprunt 867 soit imputée au poste comptable 22.300.10.867.

2017-07-214

**SUJET :** DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « PROJETS DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES » - ACHAT D'ENROBÉ BITUMINEUX POUR LE PROJET DE RESURFAÇAGE DU CHEMIN DUHAMEL

---

**PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Jim Miron  
**APPUYÉ PAR** Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser l'achat d'enrobé bitumineux pour le projet de resurfaçage du chemin Duhamel, suivant recherche de prix, auprès de « *Construction DJL Inc.* », pour une somme maximale de 24 999 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par la réserve « Projets de réfection d'infrastructures », soit imputée au poste comptable 22.300.10.537.

2017-07-215

**SUJET :** DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « PROJETS DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES » - LOCATION D'UNE ÉQUIPE DE PAVAGE POUR LE PROJET DE RESURFAÇAGE DU CHEMIN DUHAMEL

---

**PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller René Lecavalier  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la location d'une équipe de pavage pour le projet de resurfaçage du chemin Duhamel, suivant recherche de prix, auprès de « *Pavage La Cité B.M. Inc.* », pour une somme maximale de 15 000 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par la réserve « Projets de réfection d'infrastructures », soit imputée au poste comptable 22.300.10.537.

2017-07-216

**SUJET :** DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « ENTRETIEN DES IMMEUBLES ET MOBILIER URBAIN » - REMPLACEMENT DE L'UNITÉ DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION DE L'OMNI-CENTRE ET ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2017-05-153

---

Considérant que le compresseur de l'unité de chauffage et de climatisation n'est plus fonctionnel, il est

**PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Diane Boyer  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'entériner une dépense, suivant recherche de prix, pour le remplacement de l'unité de climatisation du gymnase de l'Omni-Centre auprès de « *Ventilation Sol Air* » pour une somme de 24 432,18 \$, toutes taxes incluses.



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

Que cette dépense financée par la réserve « Entretien des immeubles et mobilier urbain » soit imputée au poste comptable 22.700.20.074

D'abroger la résolution 2017-05-153 portant sur le même sujet.

2017-07-217

SUJET :

**DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « PROJETS D'INVESTISSEMENT EN PARC ET TERRAINS DE JEUX » - FINALISATION DU PROJET DU SENTIER DU PARC TAILLON**

Considérant la réalisation du projet du sentier au parc Taillon, il est

**PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser l'achat, auprès de divers fournisseurs, des matériaux (gravier, terre, tourbe, etc...) pour la finalisation du projet de sentier au parc Taillon pour une somme maximale de 4 300 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par la réserve « Projets d'investissement en parc et terrains de jeux » soit imputée au poste comptable 22.700.40.897.

2017-07-218

SUJET :

**DÉPENSES FINANCÉES PAR LA RÉSERVE « PROJETS D'INVESTISSEMENT EN PARC ET TERRAINS DE JEU » - OCTROI DE CONTRAT - FOURNITURE ET INSTALLATION DE MODULES DE JEUX AU PARC SOUVENIR – APPEL D'OFFRES 2017-010**

Considérant l'appel d'offres par invitation 2017-010 lancé du 14 juin au 5 juillet 2017 ;

Considérant que l'analyse démontre que la soumission de l'entreprise « *Techsport Inc.* » est conforme aux exigences et a obtenu le meilleur pointage ;

| Firmes invitées            | Soumission déposée | Pointage |
|----------------------------|--------------------|----------|
| Techsport Inc.             | Oui                | 92       |
| Simexco                    | Oui                | 82       |
| Tessier Récréo-Parc Inc.   | Oui                | 76       |
| ABC Récréation Québec Inc. | Non                | S.O.     |

il est

**PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'octroyer le contrat pour la fourniture d'équipement pour le parc Souvenir à « *Techsport Inc.* », soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage, pour une somme de 57 151,49 \$, toutes taxes incluses.

D'autoriser l'achat, auprès de divers fournisseurs, des matériaux (gravier, terre, tourbe, etc...) pour la finalisation du projet pour une somme maximale de 7 500 \$, toutes taxes incluses.

Que ces dépenses financées par la réserve « Projets d'investissement en parc et terrains de jeux » soient imputées au poste comptable 22.700.10.049.





VILLE DE PINCOURT

No de résolution  
ou annotation

- 2017-07-219      **SUJET :**      **AUTORISATION DE SIGNATURE - PROTOCOLE D'ENTENTE DANS LE CADRE DE L'APPEL DE PROJETS 2017-2018 DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL**
- 
- Considérant que le projet « Dépistage », du Centre prénatal et jeunes familles a été retenu dans le cadre de l'appel de projets, il est
- PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron  
**APPUYÉ PAR** Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**
- D'autoriser madame Célia Corriveau, chef de Division développement social et culturel, à signer pour et au nom de la Ville de Pincourt, le protocole d'entente pour la réalisation du projet mentionné au préambule.
- 2017-07-220      **SUJET :**      **APPROBATION DU PROJET ING-264241 \ \ 7045036 DE VIDÉOTRON S.E.N.C.**
- 
- PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Jim Miron  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Diane Boyer  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**
- D'entériner l'approbation du projet ING-264241 \ \ 7045036 de Vidéotron S.E.N.C. concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.
- 2017-07-221      **SUJET :**      **AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2016-10-357 – PAIEMENTS MENSUELS – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – OCTOBRE 2016**
- 
- PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
**APPUYÉ PAR** Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**
- D'amender la résolution 2016-10-357 – Paiements mensuels – Aménagement du territoire – Octobre 2016 en remplaçant le dernier paragraphe par :
- « Que cette dépense, financée par le surplus non réservé, soit imputée au poste comptable 22.300.10.672. »*
- 2017-07-222      **SUJET :**      **OCTROI D'UN MANDAT – POINTE-AUX-RENARDS – MODIFICATION DU CONCEPT ET DES PLANS DE DRAINAGE ET PRÉPARATION D'UNE DÉCLARATION DE TRAVAUX AUPRÈS DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC)**
- 
- PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller René Lecavalier  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Diane Boyer  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**
- D'entériner l'octroi d'un mandat à la firme « CDGU Ingénierie Urbaine » pour la modification du concept et des plans de drainage et la préparation d'une déclaration de travaux auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour le projet du chemin de la Pointe-aux-renards pour une somme de 14 371,88 \$, toutes taxes incluses.
- Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02.610.00.411.





No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

|             |  |
|-------------|--|
| 2017-07-223 | <p><b>SUJET :</b> <u>TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – JUIN 2017</u></p> <p>PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron<br/>APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer<br/>ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :</p> <p><u>Commission générale élargie spéciale</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 5 juin 2017</li></ul> <p><u>Commissions des infrastructures, travaux publics et aménagement du territoire</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 19 juin 2017</li></ul> <p><u>Commission de développement social, loisirs et services communautaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 26 juin 2017</li></ul> <p><u>Commission d'administration et de finances</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 26 juin 2017</li></ul> |
| 2017-07-224 | <p><b>SUJET :</b> <u>ADOPTION DU PREMIER PROJET - RÈGLEMENT NUMÉRO 868-01 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 868 RELATIF AUX NUISANCES, À L'ENTRETIEN ET LA SALUBRITÉ DES IMMEUBLES</u></p> <p>Considérant l'avis de motion 2017-06-199, il est</p> <p>PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer<br/>APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron<br/>ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du premier projet de Règlement numéro 868-01 amendant le Règlement 868 relatif aux nuisances, à l'entretien et la salubrité des immeubles d'adopter le premier projet du Règlement numéro 868-01.</p>   |
| 2017-07-225 | <p><b>AVIS</b> <u>DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 876 RELATIF À LA PUBLICATION D'AVIS PUBLIC</u></p> <p>Madame la conseillère Diane Boyer annonce que le Règlement numéro 876 relatif à la publication d'avis public sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.</p>  |
| 2017-07-226 | <p><b>AVIS</b> <u>DE MOTION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 845-01 AMENDANT LE RÈGLEMENT 845 CRÉANT UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE AU PROGRAMME « ACCÈSLOGIS »</u></p> <p>Monsieur le conseiller Jim Miron annonce que le premier projet de Règlement numéro 845-01 amendant le Règlement 845 créant un programme d'aide financière complémentaire au programme « AccèsLogis » sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.</p>   |



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

### PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 19 h 26 et s'est terminée à 19 h 27.

2017-07-227

SUJET :

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2017

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 27, de lever la Séance ordinaire du 11 juillet 2017.

  
\_\_\_\_\_  
YVAN CARDINAL  
MAIRE

  
\_\_\_\_\_  
MICHEL PERRIER  
DIRECTEUR GÉNÉRAL